



**Bruxelles, le 19 février 2019**  
**(OR. fr)**

**6592/19**

**CDR 33**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions
	- Perte de mandat d'un membre autrichien

---

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions datée du 7 janvier 2019.

p.j.: IM 317 2019

EM 000317 2019  
10.01.2019



Le Secrétaire général

Bruxelles, 07.01.19 00002  
SGCAB/PAE/dr (2018) D 3009

Monsieur Jeppe Tranholm-Mikkelsen  
Secrétaire général  
du Conseil de l'Union européenne  
Rue de la Loi, 170  
B - 1048 Bruxelles

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **M. Michael STRUGL, membre titulaire autrichien**, à partir du 6 décembre 2018, date à laquelle il a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir à son remplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Jiří BURIÁNEK